



AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MRC, QUE :

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, prévue ce soir, mardi 8 mars 2022, est reportée le mercredi 9 mars 2022, à 19 h 15, au centre administratif de la MRC.

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie prévue, également, ce soir, mardi 8 mars 2022, est reportée le mercredi 9 mars 2022, à 19 h 30, au centre administratif de la MRC.

Afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour contrer la propagation de la COVID-19, les membres du conseil de la MRC tiendront les séances à huis clos. Ces séances seront filmées et enregistrées.

Ces enregistrements audiovisuels seront disponibles sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue des séances.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, CE HUITIÈME JOUR DE MARS DEUX-MILLE-VINGT-DEUX.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Maryse Létourneau



Certificat de publication

Je soussignée, Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en l'affichant sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie, le 8 mars 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce huitième jour de mars deux-mille-vingt-deux.

Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière